



ᐃᐅᐃᑦ ᑕᐱᑎᑦ ᑲᐱᑕᐅᐅ  
INUIT TAPIIRIT KANATAMI

# Inuit Tapiriit Kanatami

## Mémoire prébudgétaire

### 2018

# À propos de l’Inuit Tapiriit Kanatami

L’Inuit Tapiriit Kanatami (ITK) est l’organisation représentative nationale des 60 000 Inuits du Canada, dont la majorité vivent dans les quatre régions de l’Arctique canadien, plus particulièrement : la région désignée des Inuvialuits (Territoires du Nord-Ouest), le Nunavut, le Nunavik (nord du Québec) et le Nunatsiavut (nord du Labrador). Collectivement, ces quatre régions constituent l’Inuit Nunangat, notre patrie au Canada, qui comprend 53 collectivités et environ 35 % du territoire canadien et 50 % de son littoral.

Les ententes sur les revendications territoriales globales qui ont été réglées dans l’Inuit Nunangat continuent de former un élément central du mandat de notre organisation. Ces revendications territoriales ont le statut de traités protégés en vertu de l’article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*, et nous demeurons engagés à travailler en partenariat avec la Couronne en vue de leur mise en œuvre complète. Conformément à son objectif fondateur, l’ITK défend les droits et les intérêts des Inuits à l’échelle nationale par l’entremise d’une structure de gouvernance démocratique qui représente toutes les régions inuites.

L’ITK prône des politiques, des programmes et des services qui répondent aux besoins sociaux, culturels, politiques et environnementaux de notre peuple.

L’ITK est géré par un conseil d’administration composé des membres suivants :

- Président, Inuvialuit Regional Corporation
- Président, Société Makivik
- Présidente, Nunavut Tunngavik inc.
- Président, Gouvernement du Nunatsiavut

En plus des membres votants, des représentants permanents sans droit de vote font aussi partie du conseil d’administration :

- Présidente, Conseil circumpolaire inuit (Canada)
- Présidente, Pauktuutit Inuit Women of Canada
- Présidente, Conseil national des jeunes Inuits

## Introduction

Le présent mémoire prébudgétaire recommande au gouvernement fédéral d'adopter et de mettre en œuvre une politique budgétaire pour l'Inuit Nunangat. Il fait valoir qu'une telle politique budgétaire est nécessaire pour que les investissements prévus dans le budget fédéral profitent aux Inuits et à l'ensemble des Canadiens.

**Inuit Nunangat** : La majorité des Inuits vivent dans 53 collectivités de l'Inuit Nunangat, la patrie inuite, qui comprend la région désignée des Inuvialuits (Territoires du Nord-Ouest), le Nunavut, le Nunavik (nord du Québec) et le Nunatsiavut (nord du Labrador). L'Inuit Nunangat constitue 38 % de la masse terrestre du Canada et 50 % de son littoral. Il s'agit d'une région distincte sur les plans géographique, politique et culturel qui est cogérée par les Inuits et le gouvernement fédéral au moyen des structures de gouvernance établies dans les quatre ententes sur les revendications territoriales globales des Inuits (Convention définitive des Inuvialuits, Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, Convention de la Baie James et du Nord québécois, et accord définitif avec les Inuits du Labrador). L'Inuit Nunangat est unifié politiquement par l'Inuit Tapiriit Kanatami, dont le conseil d'administration est composé de dirigeants démocratiquement élus des quatre organismes inuits régionaux.

**Politique budgétaire pour l'Inuit Nunangat** : Deux principes doivent être conciliés dans l'établissement d'une politique budgétaire pour l'Inuit Nunangat : la reconnaissance du fait que les Inuits forment un seul peuple, et le respect des structures de gouvernance distinctes adoptées par les quatre régions inuites. L'application d'une politique budgétaire pour l'Inuit Nunangat signifie que les crédits budgétaires fédéraux destinés aux Inuits sont versés directement à chacune des quatre régions inuites plutôt que d'être versés aux provinces et territoires ou regroupés dans des enveloppes générales destinées aux peuples autochtones. Les domaines concernés comprennent le financement fédéral pour le logement, certains programmes et certaines initiatives en matière de santé, ainsi que les initiatives culturelles.

**Application de la politique budgétaire pour l'Inuit Nunangat dans le budget de 2018** : Les Inuits du Canada ont choisi d'exercer leur droit à l'autodétermination en négociant avec le Canada des ententes constructives qui donnent aux Inuits la place qui leur revient dans le milieu politique canadien. Les revendications territoriales et les accords d'autonomie gouvernementale négociés par les Inuits visent à préserver la culture inuite et à assurer la prospérité des Inuits dans la société canadienne et internationale. Les mesures budgétaires devraient tenir compte de cette ambition.

Le budget fédéral devrait faire en sorte que les organismes inuits, plutôt que les gouvernements populaires, aient accès aux programmes, aux services et au financement destinés aux peuples autochtones. Compte tenu des différentes modalités

de gouvernance qui existent dans l'Inuit Nunangat, les organismes liés aux revendications territoriales inuites, les gouvernements inuits, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux devraient être encouragés à collaborer pour que les Inuits et le Canada puissent assurer leur autodétermination et permettre aux Inuits de l'Inuit Nunangat d'améliorer progressivement leur situation socioéconomique tout en assurant une continuité culturelle.

**Avantages d'une politique budgétaire pour l'Inuit Nunangat :** Les organismes inuits régionaux sont particulièrement bien placés pour utiliser les investissements fédéraux de concert avec d'autres initiatives afin d'optimiser les avantages directs et accessoires qui en découlent. Les cadres des politiques et des programmes fédéraux qui centralisent des aspects essentiels des critères de programme, des méthodes de prestation ou de la surveillance ne tiennent généralement pas compte des réalités associées à la prestation des programmes et des services dans l'Inuit Nunangat. Par exemple, les Inuits ont été véritablement exclus de certains programmes et services destinés aux peuples autochtones étant donné que les coûts de déplacement dans l'Inuit Nunangat sont trop élevés. Les Inuits sont ceux qui en savent le plus sur la nature des enjeux qui les touchent et qui ont les meilleures idées pour s'attaquer à ces enjeux et la plus grande motivation pour trouver des solutions novatrices pour les Inuits.

L'application d'une approche budgétaire pour l'Inuit Nunangat dans le domaine du logement a été couronnée de succès. Par exemple, au Nunavik, la division de la construction de la Société Makivik continue de travailler selon son modèle novateur de construction sans but lucratif de logements sociaux. Le financement accordé directement à la Société Makivik dans le budget de 2016 lui a permis de commencer à construire les 1 000 logements manquants dans la région. Au total, 144 logements seront mis à la disposition de familles du Nunavik d'ici Noël 2017. Même si ces logements amélioreront les conditions de certaines familles du Nunavik, le surpeuplement et ses conséquences sur la société et la santé sont toujours des réalités. Un financement supplémentaire de 300 millions de dollars est nécessaire pour mener cette tâche à bien.

Dans la région de l'Inuvialuit, l'Inuvialuit Regional Corporation et la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest collaborent aux termes d'un protocole d'entente pour assurer une distribution efficace des investissements prévus dans le budget de 2016 pour le logement dans les collectivités de l'Inuvialuit. Ces logements sont construits par Nappaq, une entreprise de construction appartenant à des Inuvialuits, ce qui fait en sorte que les avantages économiques reviennent aux collectivités de l'Inuvialuit et que les capacités locales sont améliorées. Cette façon de faire permet aussi d'incorporer des éléments conceptuels pour que les logements soient adaptés à la culture et à l'environnement local. Enfin, elle soutient les objectifs énoncés dans les dispositions de l'article 16 sur les mesures économiques de la Convention définitive des Inuvialuits.

---

Quant à lui, le gouvernement du Nunatsiavut met actuellement en place un programme ciblé de réparation des logements ainsi que d'autres initiatives visant à assurer un chauffage à coût abordable et à améliorer l'efficacité énergétique des maisons. Des évaluations géotechniques ont été menées dans toutes les collectivités du Nunatsiavut pour guider l'aménagement des lots qui serviront aux constructions futures, et un certain nombre de nouvelles unités unifamiliales et d'habitations collectives sont en train d'être construites pour répondre aux besoins différents, mais tous importants, des collectivités du Nunatsiavut.

## **Application d'une politique budgétaire pour l'Inuit Nunangat dans le budget de 2018**

*Secteurs budgétaires :*

### *1. Mise en œuvre d'une politique pour l'Inuit Nunangat*

Les annonces budgétaires devraient tenir compte de l'approche fondée sur les distinctions que le gouvernement a adoptée pour ses relations avec les peuples autochtones. Ainsi, dans le document du budget fédéral, les Inuits et tous les Canadiens devraient être en mesure de distinguer le financement accordé aux priorités inuites du reste de l'enveloppe destinée aux Autochtones en général.

De même, le Canada devrait faire en sorte que le financement destiné exclusivement aux Inuits, qui serait autrement inclus dans un transfert général vers un gouvernement populaire, soit versé directement aux gouvernements inuits et aux prestataires de services. Si le gouvernement fédéral doit continuer d'attribuer ces fonds au moyen d'accords de transfert conclus avec les provinces et les territoires, il devrait préciser les attentes minimales quant au montant du financement que les provinces et territoires doivent accorder aux priorités inuites, et établir un cadre de gestion du rendement et de reddition de comptes pour évaluer la conformité.

### *2. Financement des priorités du Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne (CPIC)*

Le 9 février 2017, les dirigeants inuits et le premier ministre ont signé ensemble la Déclaration de l'Inuit Nunangat sur le partenariat entre les Inuits et la Couronne. Le 18 mai 2017, le Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne, composé de dirigeants inuits et de ministres fédéraux, s'est entendu sur un plan de travail conjoint en vue d'appliquer la déclaration de partenariat. Le plan de travail porte sur sept grands thèmes :

- Revendications territoriales
- Inuit Nunangat

- Logement
- Revitalisation, préservation et promotion de l'inuktitut
- Mesures de réconciliation
- Éducation, apprentissage des jeunes enfants et développement des compétences
- Santé et mieux-être

Au moment de rédiger le présent mémoire, le coût des activités nécessaires pour faire progresser ce plan de travail conjoint en 2017-2018 et les années suivantes n'avait pas encore été établi. Même si l'ITK s'attend entièrement à ce que le ministère demande des fonds pour faire progresser le plan de travail en 2018-2019 et les années suivantes, nous réitérons que les mesures à prendre dans bon nombre de ces secteurs peuvent nécessiter des changements aux politiques et aux critères de programme et, peut-être bien, des augmentations du financement accordé aux programmes existants ou la création de nouveaux programmes.

### *3. Inuktitut (langue inuite)*

Le budget de 2017 s'est traduit par une bonification importante de l'Initiative des langues autochtones (ILA). De plus, le ministère du Patrimoine canadien collabore avec l'ITK afin de reformuler les critères de programme de l'ILA pour permettre aux Inuits d'accéder au financement.

L'ITK travaille actuellement pour uniformiser la langue inuite. Ce projet nécessite un investissement spécial de 5,5 millions de dollars sur 3 ans en plus de ce qui est déjà prévu par l'ILA (qui porte principalement sur les projets communautaires plutôt que sur les initiatives à l'échelle nationale).

### *4. Autodétermination des Inuits dans le domaine de la recherche*

L'autodétermination des Inuits dans le domaine de la recherche signifie que les Inuits ont un droit de regard sur l'établissement du programme de recherche dans leurs régions et collectivités, collaborent à titre de partenaires égaux à la conception, à la réalisation et à la diffusion des recherches, ont accès aux données sur leur population et, au besoin, contrôlent la façon dont ces données sont utilisées et diffusées. Parmi les organismes autochtones nationaux, l'ITK est un chef de file quand il est question de proposer et de mener des recherches et d'en communiquer les résultats.

L'ITK élabore actuellement une stratégie nationale sur la recherche inuite et un plan de travail avec le ministère des Sciences. Comme pour le plan de travail du CPIC, même si

---

les demandes budgétaires liées au plan de travail conjoint n'ont pas encore été établies, l'ITK prévoit que le ministère des Sciences soumettra aussi une demande pour terminer le plan de travail plus tard en 2017.

Notre investissement budgétaire immédiat pour 2018, et les années suivantes, concerne la création d'une Enquête sur la santé des Inuits (ESI) à caractère durable. L'ITK estime actuellement qu'une deuxième ronde de l'ESI nécessiterait environ 40 millions de dollars. Cependant, comme l'importance d'obtenir des données à jour sur la santé des Inuits ne diminuera probablement pas au fil du temps, l'ITK souhaiterait que le budget de 2018 annonce que les prochaines rondes de l'ESI s'inscriront dans le cadre d'une activité permanente et continue.

#### *5. Logement – Stratégie de logement pour les Inuits*

Le budget de 2016 a annoncé une nouvelle approche fédérale en matière de logement, qui utilise les organismes inuits comme prestataires de services pour les programmes de logement fédéraux. Comme il a été mentionné plus haut, cette approche a été très efficace compte tenu non seulement des résultats des programmes, mais aussi des avantages accessoires et dérivés (liés au développement économique, à l'emploi, etc.). L'approche en matière de logement pour les Inuits était plus ambiguë dans le budget de 2017. Même s'il semble qu'une stratégie nationale de logement pour les Inuits pourrait rétablir la capacité des organismes inuits à distribuer les fonds pour le logement destinés aux Inuits, l'ITK demande que le budget de 2018 prévoie une augmentation du financement et une plus grande flexibilité quant aux modalités de financement.

#### *6. Petite enfance et éducation*

Pour faire participer davantage les Inuits au marché du travail, il faut investir d'importantes sommes dans la petite enfance et l'éducation. L'importance de l'éducation de la petite enfance pour l'avenir à long terme de l'Inuit Nunangat a été soulignée par la représentante spéciale de la ministre dans son rapport sur le modèle de leadership partagé dans l'Arctique publié en mars 2017. L'Inuit Tapiriit Kanatami, Pauktuutit Inuit Women of Canada et Tungasuvvingat Inuit travaillent actuellement sur un mémoire conjoint adressé à Emploi et Développement social Canada au sujet du cadre national d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones.

Conformément à la politique pour l'Inuit Nunangat, le budget de 2018 devrait accorder un financement adéquat, intégré et pluriannuel directement aux organismes inuits au moyen d'accords de transfert, afin que des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants créés par des Inuits et de qualité soient offerts dans chaque collectivité de l'Inuit Nunangat.

De même, le secteur de la petite enfance et de l'éducation est un exemple d'un dossier dans lequel le gouvernement fédéral peut et doit réfléchir de façon créative afin de trouver des moyens de soutenir les Inuits dans la négociation de modifications aux règlements et à la délivrance des permis avec les provinces et les territoires, pour garantir que les investissements fédéraux se traduisent réellement par des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants créés par des Inuits et de qualité dans l'ensemble de l'Inuit Nunangat.



 75, rue Albert, bureau 1101  
Ottawa (Ontario) K1P 5E7

 613-238-8181

---

 @ITK\_CanadaInuit

 InuitTapiriitKanatami

---

 [www.itk.ca](http://www.itk.ca)